

## PRÉSENTATION DE LA MSH SUD

Les changements globaux engendrent de fortes incertitudes et de nouveaux risques, individuels et collectifs, pour les sociétés et leur environnement. Ces incertitudes nous incitent à envisager de nouvelles manières de concevoir nos dispositifs de recherche et leurs ambitions, en associant plus étroitement acteurs académiques (toutes disciplines confondues) et non-académiques.

Une telle démarche nécessite, dans sa conception et sa mise en œuvre, des cadres théoriques et méthodologiques rigoureux et réflexifs, ainsi que le recours à des dispositifs d'intermédiation qui soient à même de faciliter le développement de systèmes multi-acteurs pour mieux guider les choix complexes et globaux que les sociétés humaines sont aujourd'hui appelées à opérer.

Dans ce contexte, la Maison des Sciences de l'Homme SUD (Sciences et Société Unies pour un autre Développement) met en œuvre des dispositifs (appels à projets, plateformes, dispositifs d'intermédiation, séminaires, programmes de recherche...) pour mieux comprendre la complexité des questions socio-environnementales et répondre aux défis des « transitions », avec leurs enjeux sanitaires, sociaux, environnementaux, éducatifs, énergétiques, numériques, etc.

Pour ce faire, la MSH SUD associe chercheurs de toutes disciplines et acteurs non-académiques dans la construction d'un espace mutualisé de recherche interdisciplinaire et participative. Son périmètre n'est donc pas circonscrit aux seules sciences humaines et sociales (SHS) mais s'appuie sur une démarche de co-construction ouverte à toutes les sciences ainsi qu'aux acteurs non-académiques. La MSH SUD propose ainsi un espace d'accompagnement et d'incubation pour favoriser la concertation autour de dynamiques de co-recherche et de méthodologies innovantes, en veillant à ce que les partenaires interagissent équitablement, dans le respect et la confiance.

Comme telle, la MSH SUD propose un programme de recherche et d'animation scientifique articulant une pratique élargie de l'interdisciplinarité, une approche partenariale du monde social et une réflexion transversale sur les enjeux de la science ouverte, afin d'explorer la possibilité de modes de « développement » plus supportables, qui soient à la mesure des enjeux globaux contemporains.

### **OBJECTIFS DE L'AAP BLANC 2025**

Le présent AAP est destiné à **faire émerger des recherches interdisciplinaires ou transdisciplinaires exploratoires**. L'AAP de la MSH SUD entend tout particulièrement inciter au développement d'approches structurantes et fédératives pour le site de l'Occitanie de l'Est, et au-delà. Ce faisant, il s'agit de permettre l'émergence ou la consolidation de consortia de recherche interdisciplinaire et/ou participative, afin de les

aider à se connecter à d'autres initiatives, voire de répondre à des AAP de plus grande envergure (ANR, PNR, Fondations, etc.).

Plus précisément, par cet AAP, la MSH SUD entend :

- Soutenir et accompagner, par une démarche d'intermédiation et un financement d'amorçage, des dynamiques de recherche interdisciplinaires et/ou participatives
- Expérimenter, autour de projets de recherche exploratoires ancrés dans une réflexion épistémologique rigoureuse et une pratique réflexive (en particulier sur la production et la gestion des données de la recherche), de véritables passerelles entre les disciplines du champ scientifique et entre la recherche et l'action de terrain
- Asseoir une attitude critique et constructive à l'égard des paradigmes réorganisateurs du travail scientifique qui sous-tendent ces approches (recherche inter/transdisciplinaire, sciences et recherches participatives, science ouverte...)
- Explorer la possibilité de formes de recherche alternatives et transformatrices, proposant des pistes d'action, à l'interface entre recherche, politique et société, face aux grands enjeux du monde contemporain.

## **CONDITIONS GÉNÉRALES DE L'AAP 2025**

Le présent AAP concerne **toutes les disciplines scientifiques**, depuis les sciences humaines et sociales, lettres, langues, arts, jusqu'aux sciences du vivant et de l'ingénieur. Il est également ouvert à la **participation d'acteurs non-académiques** (associatifs, politiques, opérateurs de développement territorial...).

Toutes les **thématiques de recherche** sont les bienvenues, du moment qu'elles s'inscrivent dans le projet de la MSH SUD « les sciences unies pour un autre développement » (voir les orientations scientifiques de la MSH SUD).

Tous les **formats de travail** seront également pris en compte, du projet de recherche fondamentale et interdisciplinaire au projet de recherche-action participative.

Préalablement au dépôt du projet, les porteurs de projets sont invités à s'adresser à l'équipe de la MSH SUD, chargée de les accompagner dans le processus de structuration du dossier (problématisation du projet, repérage et appariement des acteurs du consortium, etc.) :

Julien Mary, Référent scientifique MSH SUD

julien.mary@cnrs.fr 06 07 85 15 65

## MODALITÉS DE DÉPOT ET CALENDRIER

Le **dossier de dépôt**, dûment renseigné et signé, devra comporter les documents suivants :

- 1. Le **formulaire de candidature (fichier Word joint)** : fiche projet, consortium, cadrage scientifique et budget.
  - Merci de soumettre le formulaire en format Word en nommant les fichiers : « Form\_ACRONYMEPROJET ».
- 2. Les « lettres d'engagement » (DU et autres partenaires) dûment signées par les directeurs des laboratoires de rattachement des porteurs du projet et autres partenaires du projet (voir annexe du formulaire de candidature). Merci de soumettre une copie scannée du document en format PDF sous le nom : « Lettre\_ACRONYMEPROJET\_SIGLELABO ».

L'ensemble du dossier de dépôt (formulaire de candidature et lettres d'engagement), respectant le format établi, devra être transmis à la MSH SUD par voie électronique, sous l'objet « AAP 2025 MSH SUD : Dossier ACRONYMEPROJET » à : msh-sud-direction@cnrs.fr

#### Calendrier

Publication de l'appel à projets : 6 février 2025.

Date limite de soumission des candidatures : 7 mai 2025, à 13h.

Démarrage des projets : 1<sup>er</sup> septembre 2025.

## **MODALITÉS DE SOUTIEN**

Dans la limite du budget alloué à la MSH SUD, celle-ci soutiendra un nombre défini de projets d'une **durée d'un an renouvelable**.

Ces projets seront financés annuellement, à hauteur de **2000€ à 10000€** par projet. Le co-financement est souhaitable mais non-obligatoire.

La dotation de la MSH SUD peut contribuer à **tous les postes du budget prévisionnel** du projet, à **l'exclusion des salaires** (exception faite des gratifications de stagiaires) **et de l'achat d'équipements, de fournitures de bureau et de documentation** :

- Organisation d'évènements scientifiques ou d'intermédiation.
- Transport et hébergement de chercheurs invités et de partenaires,
- Missions et enquêtes de terrain,
- Edition et diffusion scientifiques.
- Prestations extérieures (demandes examinées au cas par cas).

#### À noter :

- **Les crédits ne seront pas reversés aux laboratoires des porteurs**, mais gérés directement par la MSH SUD, sur une ligne budgétaire dédiée.
- **Les frais de réception pris en charge ne pourront excéder 20 %** de la dotation allouée par la MSH SUD.
- Pour être recevables, **les dépenses doivent être proportionnées et justifiées**, en lien direct avec le projet et limitées à sa durée. Seule les dépenses ayant été réalisées (service fait) avant la date de fin du projet seront prises en charge.

**Un soutien non financier** sera en outre accordé par la MSH SUD à toutes les équipesprojets sélectionnées, à travers :

- Un accompagnement scientifique (animations transversales, rencontres, invitation à des événements scientifiques). À ce titre, il est attendu que les porteur·se·s de projets participent à la dynamique collective et structurante de la MSH SUD (séminaires pratiques et réflexifs, symposiums, actions de formation, etc.).
- Un accès aux salles de séminaire et de colloque (St Charles 2), sous réserve de leur disponibilité.
- Un accès privilégié aux différents pôles et services de la MSH SUD.
  - Pour toute demande concernant le Pôle Image, merci de vous référer au formulaire de demande de collaboration dédié : <a href="https://www.mshsud.org/science-ouverte/pole-image/">https://www.mshsud.org/science-ouverte/pole-image/</a>.
  - O Le pôle « Données de la recherche » assure l'accès à un ensemble de services et d'outils : services Huma-Num, accompagnement à la PROduction et GEstion des Données (Progedo), archive ouverte HAL (collection MSH SUD), outils collaboratifs... Il contactera les lauréats afin de présenter les services et ressources disponibles et organiser une session d'introduction à la Science Ouverte / de rédaction du plan de gestion des données. Des formations et un suivi personnalisé vous seront également proposés. L'objectif est de vous fournir des méthodes et outils pour pratiquer la Science Ouverte dans vos activités de recherche, en vous accompagnant dans vos démarches en faveur :
    - du libre accès aux publications ;
    - de l'ouverture des données de la recherche ;
    - du partage et de la diffusion des savoirs sous différentes formes, notamment audiovisuelles.

# CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

Les vérifications de l'éligibilité des candidatures sont réalisées par l'équipe de la MSH SUD sur la base des informations disponibles à la date de clôture de soumission des propositions : **7 mai 2025**.

Les candidatures considérées comme non éligibles ne seront pas évaluées.

### Les critères d'éligibilité sont :

- Respect du calendrier : la candidature doit être soumise à la date de clôture de l'appel.
- Caractère complet de la candidature : une proposition, pour être complète, doit comprendre tous les documents détaillés dans le paragraphe *Modalités de dépôt et calendrier*.
- Les porteurs de projets ne sont autorisés à soumettre qu'une seule candidature.
- La proposition doit s'inscrire dans <u>le projet de la MSH SUD « Sciences et société</u>
  <u>Unies pour un autre Développement »</u>
- Le projet doit avoir une **dimension intrinsèquement interdisciplinaire**, **associant au moins une discipline SHS**. La dimension transdisciplinaire (associant des acteurs non-académiques) est encouragée mais n'est pas obligatoire.
- La candidature doit être portée par au moins deux chercheurs du site académique (Occitanie de l'Est) relevant d'au moins deux disciplines différentes et, de préférence, de deux laboratoires différents. La MSH SUD peut être sollicitée pour accompagner la constitution des consortia (identification de partenaires, mise en relation, etc.).

## **CRITÈRES DE SÉLECTION**

La sélection est faite après **évaluation par le <u>Conseil Scientifique (CS)</u>** de la <u>MSH SUD</u> (instance indépendante, composée de chercheurs et enseignants-chercheurs extérieurs au site est-occitan) et **validation de son Comité de pilotage** (COPIL). Le cas échéant, il pourra être fait appel à l'avis d'**« experts » extérieurs** afin d'éclairer les choix du Conseil Scientifique.

### Les candidatures sont évaluées selon cinq critères :

- Résonance avec le projet et les missions de la MSH SUD
- Qualité scientifique (clarté des objectifs et des hypothèses de recherche, originalité et positionnement par rapport à l'état de l'art)
- Cohérence de la méthodologie et du consortium réuni (qualité du consortium, complémentarité du périmètre interdisciplinaire de l'équipe)
- Retombées attendues du projet et de son incubation par la MSH SUD dans le champ scientifique et dans la société (par exemple : perspectives de réponses à des AAP ultérieurs, perspective transformative du projet, etc.)
- Crédibilité du montage budgétaire et du calendrier envisagés.

### Une attention toute particulière sera accordée aux projets qui proposent :

- Une prise de risque scientifique (caractère novateur, exploratoire, pionnier)
- Une ouverture à l'international (si pertinent au regard du périmètre du projet), tout particulièrement en interaction avec les Suds (caractère international de l'équipe, terrains d'enquête, modes de valorisation)

- Une ouverture à la co-construction du projet avec les acteurs non-académiques concernés par la thématique (si pertinent au regard du périmètre du projet)
- Un questionnement réflexif sur les attendus et l'organisation du projet, sa dimension interdisciplinaire, participative, voire transformative, ainsi que son inscription dans les enjeux de science ouverte.
- L'implication des jeunes chercheurs dans la limite des contraintes légales (par exemple : co-portage du projet avec un doctorant et/ou post-doctorant).

## SUIVI DE L'AVANCEMENT DES PROJETS SELECTIONNÉS

Tous les projets sélectionnés seront suivis par l'équipe MSH SUD, chargée de les accompagner. À l'issue de la première année, un bilan intermédiaire des activités devra être envoyé à la MSH SUD. Sur la base des bilans présentés et/ou d'un échange avec les membres du Conseil scientifique de la MSH SUD, celui-ci proposera, ou non, la reconduction de l'équipe-projet pour une année supplémentaire.

En fin de contrat, les porteurs d'équipes-projets devront adresser à la MSH SUD, au plus tard trois mois après la date d'échéance, un **rapport** établissant le bilan de leurs activités.

### **ENGAGEMENT DES PORTEURS**

Les porteurs de projets s'engagent à :

- **Citer la MSH SUD** sur tous les supports de communication et toutes les publications réalisées dans le cadre de l'action soutenue.
- Participer à l'animation des workshops et séminaires-ateliers méthodologiques proposés par la MSH SUD, en lien avec les thématiques portées par les équipes-projets et plateformes.
- Respecter les valeurs de la MSH SUD en ce qui concerne la transition vers **une science plus ouverte**. La MSH SUD souhaite faciliter le partage et la réutilisation des données de la recherche, en particulier pour les données liées aux publications, en adoptant une démarche dite FAIR (Facile à trouver, Accessible, Interopérable, Réutilisable), conforme au principe « aussi ouvert que possible, aussi fermé que nécessaire ». Un Plan de gestion des données (PGD) vous sera demandé (la première version lors du bilan intermédiaire, la version finale à l'issue du projet).

Rappel: Le dossier complet, dûment renseigné et **signé**, devra être transmis par voie électronique et en un seul fichier, sous l'objet « Réponse à l'appel à projets 2025 MSH SUD », pour le **7 mai 2025**, **13h** à l'adresse suivante : <a href="mai-sud-direction@cnrs.fr">msh-sud-direction@cnrs.fr</a> (un accusé de réception vous sera envoyé).